

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>15<sup>ème</sup></b>
Nom de site	PORTE_DE_SEVRES	Numéro	452U7
Adresse du site	<b>1, place de la porte de Versailles</b>	Hauteur	R+8 (26,90 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Parking
Type d'installation	<b>Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>05/03/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>03/06/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>03/08/2020</b>

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne <b>l'ajout de trois antennes</b> et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du <b>700 MHz</b> , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences <b>700/800/900/1800/2100/2600 MHz</b> ) orientées vers les azimuts 50°, 170° et 290°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	3° à 12°
Estimation	<b>50° &lt; 2V/m ; 170° &lt; 4V/m ; 290° &lt; 4V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

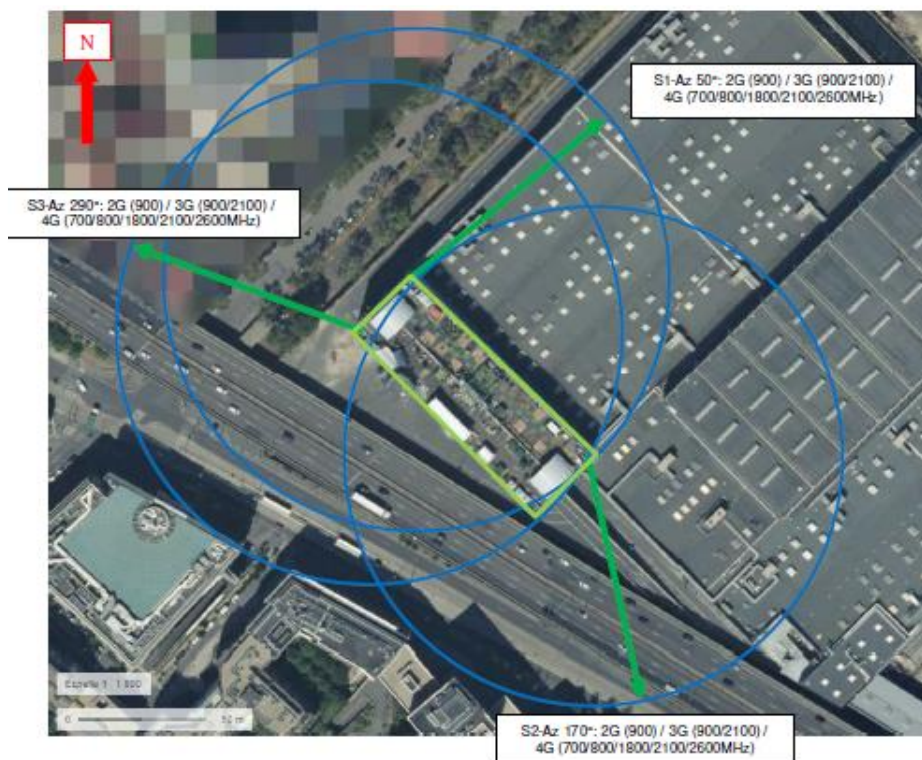
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	26,80 m pour les antennes actives 27,40 m pour les antennes inactives

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

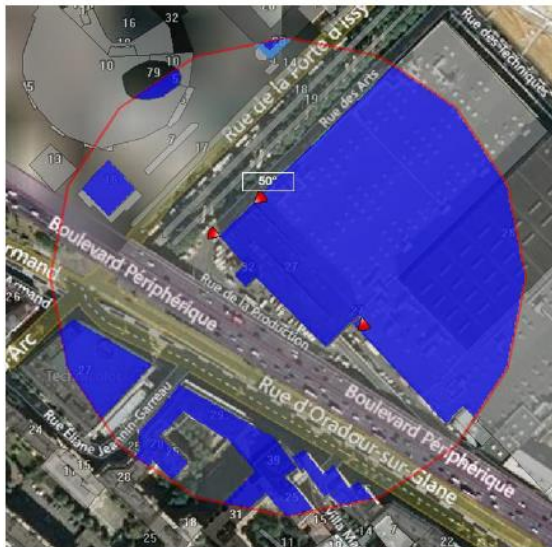
## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



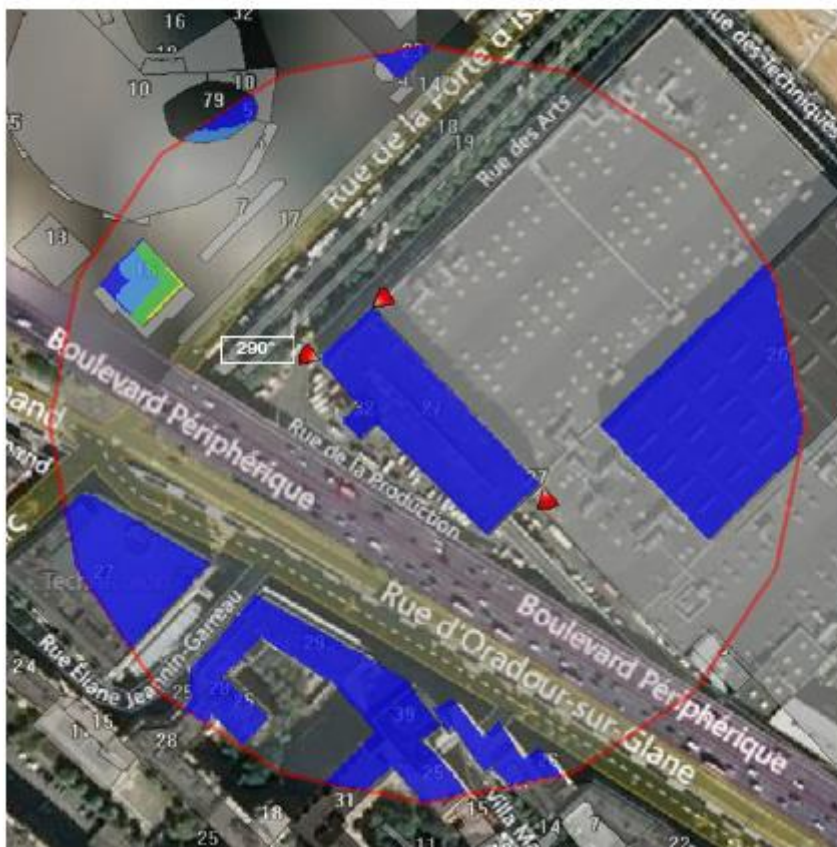
## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 10.50m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 13.50m.

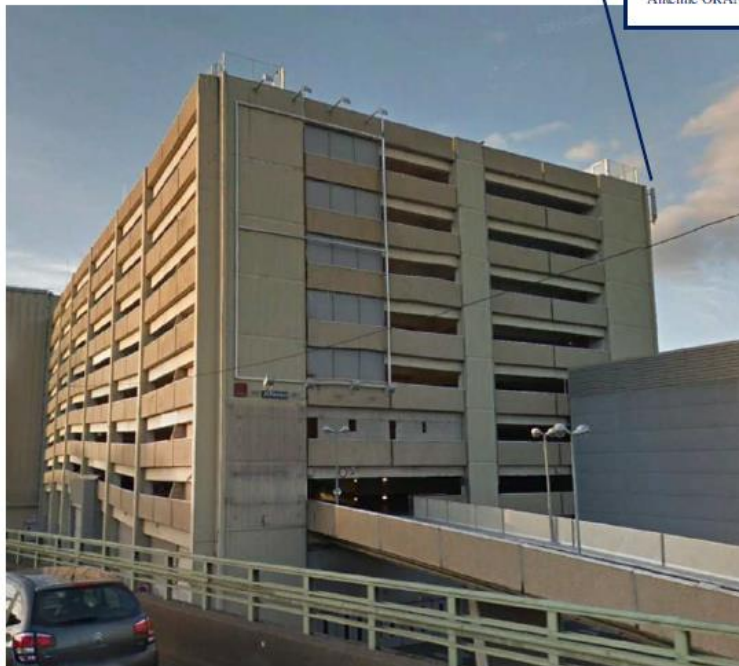


	Azimut 50°	Azimut 170 °	Azimut 290°
Niveau maximal	Entre 1 et 2 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	10.50 m	22.50 m	13.50

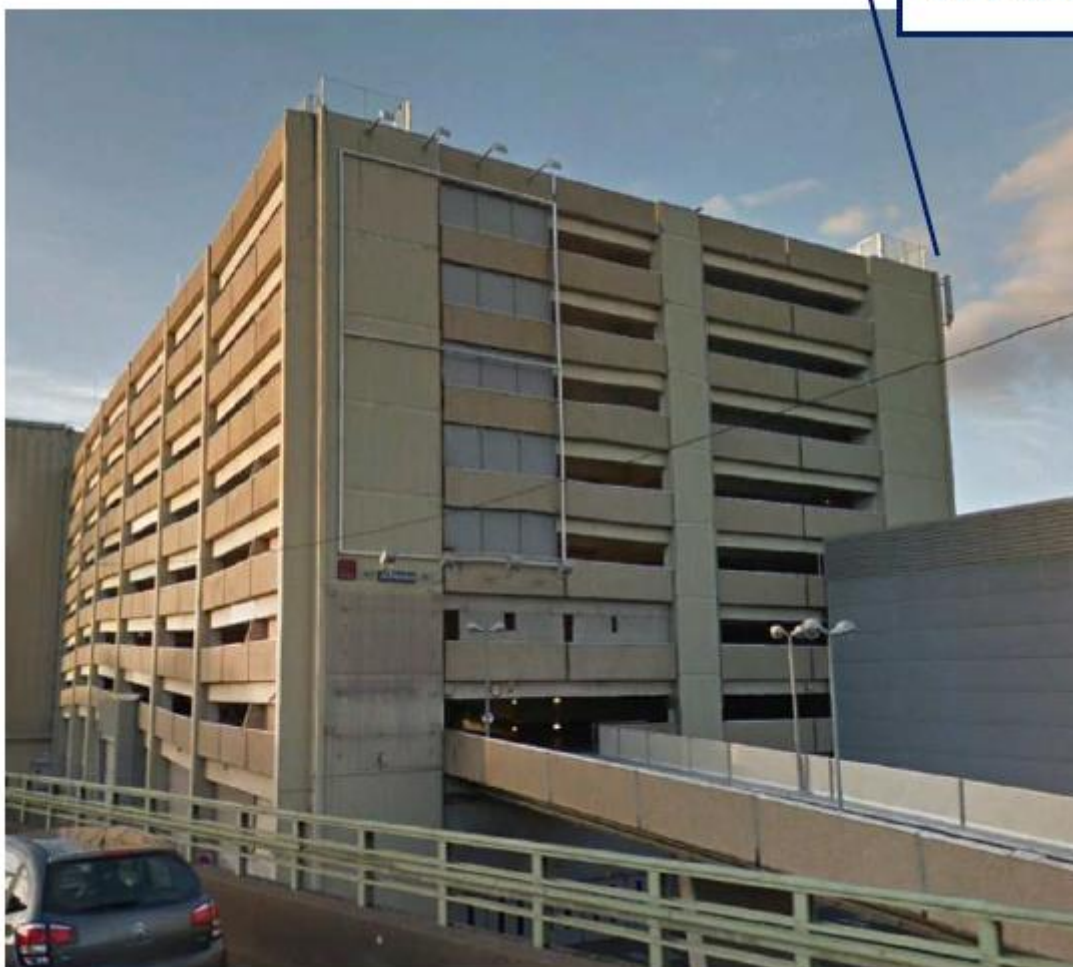
**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté :



## Vue des Azimuts

AZIMUT 50°



AZIMUT 170°



AZIMUT 290°

